



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres

de l'Université Paul Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009264

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Montpellier 3, Site Route de Mende, Montpellier.

Site Du Guesclin Béziers : parcours *Lettres et arts du spectacle*.

- Délocalisation(s) :
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La licence mention *Lettres* de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 vise à munir les étudiants du socle de connaissances attendu en matière de culture littéraire et de maîtrise d'analyse et de rédaction de documents. Dès la première année plusieurs parcours sont proposés : *Lettres modernes* ; *Lettres classiques* ; *Lettres et arts* (site de Béziers) et *Étude et pratique du français*.

Le parcours offert à Béziers vise à préparer les étudiants plus largement aux métiers de la culture, du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant ; le parcours Étude et pratique du français vise à intégrer une formation diplômante à la préparation au concours d'orthophonie ouverte sur l'Université Paul Valéry Montpellier 3, et de faciliter d'éventuelles réorientations.

Les parcours offerts débouchent naturellement sur des masters correspondants, masters recherche, masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), CAPES Lettres Classiques et Modernes), master *Métiers du livre et de l'édition*, ainsi que sur des concours administratifs de recrutement de fonctionnaires de catégorie A.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation ménage efficacement un ancrage disciplinaire de bon niveau et une ouverture professionnalisante large. Le choix des parcours permet de répondre non seulement aux besoins des étudiants, mais également d'ouvrir à des secteurs professionnels valorisant la formation donnée.

Le processus d'orientation par parcours a l'intérêt de colorer un tronc commun solide qui permet aisément des réorientations et des changements de parcours non seulement au cours de la première année de licence (L1) mais tout au long des trois années. L'articulation entre tronc commun, majeure disciplinaire, mineure de diversification offre une large palette d'enseignements tous valorisés et contribue à une formation solide dans les disciplines littéraires. Si les nombreux enseignements de diversification sont prévus et décrits au sein de l'UFR, des enseignements de langue et d'ouverture (dont l'informatique) sont mentionnés mais mal documentés. Aux parcours mentionnés qui s'ouvrent dès la L1 s'ajoutent, en troisième année (L3), deux parcours : *Français langue étrangère* et *Métiers de la documentation* ; s'ouvre également la possibilité de poursuivre son cursus dans la licence pluridisciplinaire destinée à la préparation au master PE. Si la formation offre évidemment l'enseignement d'au moins une langue vivante et une langue ancienne, ainsi qu'une formation à l'outil informatique (avec la possibilité de préparer le C2i), le dossier ne le documente pas avec précision, et ne mentionne pas la possibilité de se préparer à des certifications en langue (CLES). Le Projet Professionnel Personnalisé est mentionné dans la maquette mais pas détaillé. Un certain nombre de parcours prévoient des stages en cours de L3, ce qui doit être généralisé dans les prochaines maquettes. Les étudiants sont évalués pour la plupart en contrôle continu selon des modalités variées diversifiant les critères d'évaluation et les répartissant au long du semestre ; la formation met en œuvre les dispositions de compensation prises au niveau de l'Université et respecte le dispositif de deux évaluations successives dans une même période (la meilleure note est conservée). L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est mise en œuvre sur le site de Béziers, non documentée pour Montpellier même.

L'information des étudiants est prise en charge pour l'essentiel par les Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO). Des modules de mise à niveau et de méthodologie en L1 sont mentionnés incidemment mais mal documentés. Pour ce qui est de la réorientation, elle se fait aisément au sein de la mention mais n'est pas renseignée ; une charte formalise les réorientations vers l'université des étudiants des CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) de l'académie, avec une convention partenariale avec le Lycée Jules Guesde. Peu d'informations sont données sur le volume des échanges internationaux, alors que de nombreuses conventions sont signées, en Europe et Amérique du nord, mais également avec l'Inde et l'Australie. Le dossier fournit peu d'information également sur les stages, gérés par les services centraux en dehors des stages prévus dans quelques formations professionnalisantes. Enfin, la formation à distance permet à l'ensemble des étudiants de suivre une formation ; les dispositions spécifiques aux étudiants présentant des contraintes particulières sont déterminées par l'Université.

Alors que l'insertion professionnelle est clairement un souci majeur de l'équipe pédagogique, l'articulation des parcours le montre, l'effort en termes d'information et de préparation à l'orientation est nul : rien, en tout cas, n'est indiqué, en dehors du module de Projet Professionnel Personnalisé de S1. L'ouverture sur le monde professionnel est esquissée dans quelques parcours du L3 (*Métiers des bibliothèques*, *Métiers de l'enseignement*) sans que l'on puisse généraliser. On notera toutefois l'abondance de l'offre en master, qu'enrichit depuis septembre un DU (diplôme d'université)/master de *Guide conférencier*.

L'Observatoire de la Vie Etudiante n'a pas encore suffisamment de recul pour donner des informations représentatives ; on sait cependant qu'à l'issue de la licence, sur 25 étudiants ayant répondu au questionnaire, 21 sont en master *Lettres* ou en IUFM (ESPE), 2 dans une école privée, 1 dans une formation paramédicale ; 9 étudiants ayant répondu à l'enquête sont en situation professionnelle, élèves fonctionnaires (6), intermittent du spectacle (1) ou en recherche d'emploi (2). L'enseignement reste donc l'issue générale de la formation, avec des ouvertures. Mais ces données statistiques sont encore fragiles et demandent à être complétées et précisées sur l'ensemble du cursus (entre autres en termes de réorientation au sein de la mention ou de l'UFR).

La mention est pilotée par une équipe importante, qui regroupe malgré tout peu de professionnels extérieurs. Un comité de perfectionnement récemment mis en place a pour mission de se réunir deux fois par an ; il a déjà impulsé des modifications dans les évaluations, mais n'a pas mis en œuvre ni d'autoévaluation ni de synthèse des évaluations des enseignements. Des dispositions sont en projet, notamment la création d'un parcours *Lettres modernes appliquées*. Peu d'efforts particuliers sont faits pour valoriser la formation auprès des lycées.

- Points forts :
 - Une offre de formation diversifiée et bien adaptée aux attentes des étudiants comme aux débouchés potentiels.
 - Ensemble des cours en ligne.
 - Un engagement pour jouer pleinement la carte des évaluations des enseignements.

- Points faibles :
 - Un dossier qui ne dégage pas les modules d'ouverture portés par l'Université (Technologies de l'information, certifications en langue, projet personnalisé...) et laisse une partie de la formation dans l'ombre.
 - Nombre réduit des intervenants extérieurs et des stages.
 - Manque de lisibilité sur l'investissement à l'international, comme pour la valorisation de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation est pilotée par une équipe dynamique qui propose une diversification intelligente adaptée à l'évolution des besoins. Elle devrait être accompagnée pour utiliser pleinement les ressources d'évaluation et d'autoévaluation, et les données recueillies par l'OVE. Il faudrait bien sûr veiller à ce que le dossier remis à l'AERES soit plus rigoureusement complet et permette une réelle évaluation, et renforcer les dispositifs d'évaluation et d'accompagnement des étudiants. Le rapport parcours par parcours gagnerait à être accompagné d'un tableau synthétique, notamment pour les effectifs.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse